_		$\overline{}$	_	_
Ρ	н		1	(

## FICHE D'INSCRIPTION

# ANNÉE 2024-2025

30290 LAUDUN – L'ARDOISE

### occitaniasquaredance@gmail.com

Président : Martin Gilbert : 06 64 65 73 01 Animatrice : Conil-Martin Magali : 06 72 72 97 15 Chargé des inscriptions : Mas Michel : 06 77 97 83 70



		2 cours d'essai sont offer	ts ava	nt l'ins	cription				
	NOM –		DATE DE NAISSANCE						
Z	PRENOM								
ADHERENT	ADRESSE								
H	CP VILLE				Tél:				
A	E-MAIL				N° Licence :				
	Merci de RAMENER LE DOSSIER COMPLET AU CLUB								
	(Les documents demandés sont obligatoires)								
~	La fiche d'i	nscription dûment remplie et signée	IMPORTANT						
OOSSIER		médical attestant de votre aptitude à p		Aucun entrainement ou cours ne					
S		nouvellement de licence de moins de 3	sera possible sans certificat						
2									
	du questionnaire le certificat médical est obligatoire)								
	1 photo d'identité (nom et prénom au dos)								
	Coût de l'ac	ctivité principale – SQUARE DANG	Activité associée :	Les deux					
		ée de septembre à septembre, avec licenc	Danse en ligne	activités					
			COUNTRY DREAM	coût total					
	📮 1 personr	ne		85 €	20 €	105 €			
Z	2 porconn	es mariées/pacsées/concubinage sous l	o mômo	150 €	30 €	180 €			
Ĕ	toit	es manees/pacsees/concubinage sous i	e meme	150 €	15 € si un seul	165 €			
SA	1010				fait l'activité associée	105 €			
2 personnes mariées/pacsées/concubinage sous le même toit  2 personnes mariées/pacsées/concubinage sous le même toit  30 € 15 € fait l'act									
Ö	Pour l'activité	s principale SOLIARE DANCE : chèque à l	'ordre d'C	CCITANIA	SOLIARE DANCE				
	Pour l'activité principale SQUARE DANCE : chèque à l'ordre d'OCCITANIA SQUARE DANCE Pour l'activité associée : chèque à l'ordre de COUNTRY DREAM								
	Il est possible de régler en espèce (en intégralité à l'inscription) ou en 3 fois par chèque (encaissé par trimestre)								
	,	SSOCIATION : Emetteur du chèque :							
	Montant chè	Montant chèque n°1 : n°				ESPECE :			
	Montant chè	Nontant chèque n°2 : n°							
	Montant chè	que n°3 :	n°						
	Je déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur sur le site des associations, et m'engage à								
	les accepter dans leurs intégralités et sans réserve dans leurs dispositions								
	Date Signature adhérent								

## HORAIRES ET LIEUX DES ACTIVITES

# **SQUARE DANCE**

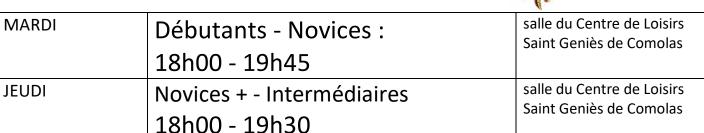
https://www.occitaniasquaredance.com/



LUNDI	19H30-21H	Salle du Mille club LAUDUN ou salle de Saint Geniès
2 JEUDI par mois	19h30-20h30	salle du Centre de Loisirs Saint Geniès de Comolas

### **COUNTRY DREAM:**

#### **DANSES EN LIGNE**



Suivant les inscriptions, les horaires des cours peuvent être modifiés Il sera appliqué le protocole sanitaire en vigueur

L'animatrice déterminera la date et le maintien des cours pendant les vacances scolaires.

#### Fonctionnement des cours. (Extrait du Règlement intérieur)

Respecter les horaires de cours.

Accompagner les enfants jusqu'à la salle de cours et s'assurer de la présence de l'animatrice.

En cas d'absence de l'animatrice, les parents doivent récupérer leurs enfants.

Il ne sera pas accepté de membre de moins de 8 ans.

Pour les enfants entre 8 et 12 ans, la présence d'un des parents est obligatoire pendant le cours.

Les parents autorisent l'adhérent mineur de plus de 12 ans à participer aux sorties et déchargent l'association de toutes responsabilités suite à un accident dont elle ne serait pas responsable.

Les parents donnent aux responsables de l'association l'autorisation de prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence

Une tenue correcte est exigée. Les chaussures (les talons aiguilles, claquettes, tongs...) ne tenant pas le pied complètement, sont strictement interdites pendant les cours.

L'Association OCCITANIA SQUARE DANCE dégage toute responsabilité pour les accidents survenant dans la salle et hors de la salle de cours, si les consignes ne sont pas respectées.

Signaler les problèmes médicaux à l'animatrice.

L'adhérent donne pouvoir au président et au trésorier de signer sa licence en cas d'oubli de sa part.

L'inscription n'est définitive qu'après accord de l'animatrice suite à la période d'essai, dans le cas contraire votre dossier vous sera rendu.

En cas de réclamation un courrier motivé devra être adressé au président de l'association.